AULNAY-SOUS-BOIS

Aulnay-sous-Bois, le 6 mai 2014

Mesdames et messieurs les représentants des parents d'élèves
Mesdames et messieurs les parents d'élèves,

Par courrier en date du 7 avril 2014, j'ai interpellé le ministre de l'Education Nationale sur les conditions de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires définie par le décret n°2013-77 du 24 janvier 2013.

J'ai soulevé dans ce courrier les nombreuses inquiétudes qui portent aussi bien sur le financement de cette réforme extrêmement coûteuse, que sur les difficultés d'organisation et la qualité de ces nouveaux temps périscolaires. A ce jour, celui-ci n'a fait l'objet d'aucune réponse.

Quelques réunions publiques avaient été organisées par l'ancienne municipalité mais je ne peux que déplorer aujourd'hui l'absence de volonté et de décision dans la définition d'un projet respectueux de l'intérêt supérieur des enfants.

Je constate aujourd'hui un véritable mécontentement et une inquiétude légitime des enseignants, des parents d'élèves et des différents acteurs de la politique éducative de la ville.

Je suis convaincu de l'importance de l'éducation dans notre pacte social et du rôle fondamental de l'Ecole dans notre République.

Face au silence de l'Etat et du gouvernement, j'ai donc décidé avec l'équipe municipale de refuser une application précipitée et mal préparée d'une réforme qui ne ferait qu'augmenter les inégalités sociales et territoriales entre les élèves.

Je vous invite donc à nous rencontrer pour vous expliquer notre démarche et discuter ensemble, en toute transparence, des conséquences de cette décision :

le mercredi 14 mai 2014
au gymnase Pierre SCOHY
à 20 heures

Je vous prie d'agréer, mesdames et messieurs, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

MAIRIE D'AULNAY S/BOIS (Seine St Denis) 93

Bruno BESCHIZZA
Maire d'Aulnay-sous-Bois
Conseiller régional d'Ile de France

HÔTEL DE VILLE
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE – BP56 – 93602 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX – TEL. : 01 48 79 63 63 – FAX : 01 48 79 63 09 – Web : www.aulnay-sous-bois.com